



MIGRATION MIXTE EN MILIEU URBAIN - ETUDE DE CAS SUR BAMAKO

Rapport MMC, novembre 2020



« Bamako n'est qu'un tremplin parce que je n'ai pas pu aller là où je voulais aller. Donc, je me suis retrouvé coincé ici. Maintenant, je fais de mon mieux pour retourner à Dakar mais avec le coronavirus, les routes et les lieux sont fermés. En ce moment, j'entends dire qu'il y a des réouvertures mais j'attends un peu parce que je n'ai pas d'argent en main. »

Libérienne, âge inconnu, Sotuba ACI

Crédit photo de la couverture :

Thomas Brissiaud / Alamy Stock Photo, 2018

Remerciements

Recherché et écrit par : Yéhiya Dicko et Jessamy Garver-Affeldt.

Révisé par : Aurélia Donnard et Roberto Forin.

Remerciement : Francesco Coccoli et Ibrahima Sagne pour l'analyse des données 4Mi ; et toute l'équipe MMC/4Mi au Mali pour leur mise en œuvre du 4Mi.

Mise en page et conception : Ziad Alhemdi et Simon Pegler.

Citation suggérée :

Mixed Migration Centre (2020), Migration mixte en milieu urbain – Etude de cas sur Bamako, disponible sur :

<http://www.mixedmigration.org/resource/urban-case-study-bamako/>

À propos de ce rapport

Ce rapport a été mandaté et financé par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) dans le cadre d'un partenariat avec le Centre international pour le développement des politiques migratoires (CIDPM) et d'une collaboration avec le Centre de Recherche sur la Migration Mixte (MMC). Le MMC était responsable de la collecte des données et a rédigé ce rapport avec le soutien de l'CIDPM. L'Union européenne (UE) et le Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO) britannique ont soutenu la collecte d'une partie des données sur lesquelles repose cette étude.

Ce rapport est une contribution à la vision du MMC selon laquelle les politiques migratoires, les réponses et le débat public sont basés sur des preuves crédibles, une compréhension nuancée de la migration mixte, plaçant les droits de l'Homme et la protection de toutes les personnes en mouvement au centre. Plus précisément, il contribue au deuxième objectif stratégique du MMC, qui est de contribuer à des politiques et des débats sur les migrations mieux informés et fondés sur des preuves.

Après un bref aperçu des dynamiques actuelles des migrations mixtes à Bamako et du cadre national de la politique migratoire, cette étude de cas cherche à explorer la dynamique des migrations mixtes à partir de trois thématiques complémentaires : 1) Bamako comme ville d'opportunités ; 2) Bamako comme ville de risques et 3) Bamako pendant la pandémie COVID-19.

Outre l'étude de cas sur Bamako, le MMC a réalisé des études de cas urbaines similaires à Tunis, Bamako, Nairobi et Kuala Lumpur, que vous pouvez consulter ici :

[Etude de cas sur Bogota](#)

[Etude de cas sur Nairobi](#)

[Etude de cas sur Kuala Lumpur](#)

[Etude de cas sur Tunis](#)

Les méthodes de recherche utilisées, les sources de données et la structure d'analyse ont été standardisées entre les différentes études, afin de permettre au lecteur de comparer la situation spécifique des réfugiés et des migrants dans les différentes villes.

Par ailleurs, l'édition 2020 du rapport thématique annuel de la MMC, le Mixed Migration Review, est consacrée au thème des migrations urbaines et peut être consultée ici :

[Mixed Migration Review 2020](#)

Les informations et les opinions présentées dans ce rapport sont celles de l'auteur et du MMC et ne reflètent pas nécessairement l'opinion officielle du Conseil danois pour les réfugiés (DRC) ou de l'un des donateurs qui soutiennent le travail du MMC ou ce rapport. Le contenu de ce rapport relève entièrement de la responsabilité du MMC.

À propos du Centre sur la Migration Mixte (MMC)

Le MMC (Mixed Migration Centre – Centre sur la Migration Mixte) est un réseau mondial composé de sept centres régionaux et d'une unité centrale à Genève qui s'occupe de la collecte de données, de la recherche, de l'analyse et de l'élaboration de politiques sur la migration mixte. Le MMC est une source majeure de collecte et de diffusion de données, de recherches, d'analyses et d'expertises indépendantes et de haute qualité sur les migrations mixtes. Le MMC vise à : mieux comprendre les migrations mixtes ; avoir un impact positif sur les politiques migratoires mondiales et régionales ; fournir des réponses de protection fondées sur des données pour les personnes en déplacement ; et stimuler une réflexion novatrice dans les débats publics et politiques sur les migrations mixtes. Le MMC met l'accent sur les droits de l'Homme et la protection de toutes les personnes en déplacement.

Le MMC fait partie du Conseil danois pour les réfugiés (DRC) et est régi par ce dernier. Bien que son lien institutionnel avec le DRC garantisse que le travail du MMC soit ancré dans la réalité opérationnelle, il agit comme une source indépendante de données, de recherche, d'analyse et de développement de politiques sur la migration mixte pour les décideurs politiques, les praticiens, les journalistes et le secteur humanitaire dans son ensemble. La position du MMC ne reflète pas nécessairement la position du DRC.

Pour plus d'informations sur le MMC, visitez notre site web : www.mixedmigration.org

RECHERCHÉ PAR :



COMMANDÉ PAR :



EN COLLABORATION AVEC :



SOUTENU PAR :



À propos du Ministère Français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

L'équipe Migration et Développement du MEAE travaille à la promotion d'une vision équilibrée de la migration, basée sur la protection des droits de l'Homme, la nécessité de systèmes efficaces de gestion des migrations et la mobilisation de la diaspora pour le développement. Consciente de l'importance de la capacité des migrants à être actifs tant dans les pays d'accueil et de transit que dans les pays d'origine, la France a élaboré des lignes directrices sur la migration et le développement, qui font l'objet d'une stratégie Mobilité, Migration et Développement visant à renforcer la contribution de la mobilité et de la migration au développement des pays d'origine.

À propos du Centre international pour le développement des politiques migratoires (CIDPM)

Le CIDPM est une organisation internationale qui compte 18 États membres et plus de 340 employés. Elle conseille et soutient ses États membres et ses partenaires en élaborant des options politiques et des systèmes de gouvernance en matière de migration fondés sur des données probantes, afin de les munir de réponses efficaces et progressistes aux opportunités, et de solutions pragmatiques aux défis complexes de la migration et de la mobilité régionales. Les régions prioritaires comprennent l'Afrique, l'Asie centrale et du Sud, l'Europe et le Moyen-Orient. Le CIDPM met en œuvre le processus du secrétariat de Rabat (Dialogue euro-africain sur la migration et le développement), un dialogue intergouvernemental sur les migrations qui réunit les pays d'origine, de transit et de destination le long des routes migratoires reliant l'Afrique centrale, occidentale et du nord, à l'Europe afin de traiter les questions de migration et de développement, guidé par les principes de solidarité, de partenariat et de responsabilité partagée. Le processus de Rabat est financé par l'Union européenne dans le cadre du projet de soutien au dialogue sur les migrations et la mobilité.

Contenu

03	Remerciements
04	Avant-propos
05	Contenu
06	Glossaire
07	Tableaux et chiffres
08	Principales conclusions - Bamako
10	Introduction
11	Méthodologie
13	Les dynamiques migratoires à Bamako
15	La scène politique migratoire
16	Bamako, migration et opportunités
18	Bamako, migration et risques
20	Bamako, migration et COVID-19
24	Conclusion et recommandations
26	Annexes : Entretiens menés

Glossaire

4Mi	Initiative du mécanisme de suivi des migrations mixtes
AME	Association Malienne des Expulsés
ARACEM	Association des Refoulés de l'Afrique Centrale au Mali
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CIDPM	Centre international pour le développement des politiques migratoires
CIGEM	Centre d'Information et de Gestion des Migrations
CREDD	Cadre Stratégique Pour la Relance Économique et le Développement Durable
COVID-19	Maladie du Corona Virus 2019
DNDS	Direction Nationale du Développement Social
DRC	Conseil Danois pour les Réfugiés
FCDO	Foreign, Commonwealth and Development Office (Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement)
HCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OSC	Organisation de la société civile
MMC	Centre pour la Migration Mixte
MME	Ministère des maliens de l'extérieur
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Nations Unies
PONAM	Politique Nationale de Migration
PPE	Équipement de protection individuelle
PSS	Soutien psychosocial
TAMSS	Tunisian Association for Management and Social Stability (Association tunisienne pour la gestion et la stabilité sociale)
UE	Union européenne

Tableaux et chiffres

Graphique 1 : Bamako - Carte des principaux domaines d'intérêt de l'étude	11
Graphique 2 : Aperçu de la collecte de données quantitatives	12
Graphique 3 : Aperçu de la collecte de données qualitatives	13
Graphique 4 : S'arrêter à Bamako	14
Graphique 5 : Incidents de protection par auteur	18
Graphique 6 : La situation pandémique s'améliore-t-elle ou non ?	21
Graphique 7 : Perte de revenus pendant la pandémie	22
Graphique 8 : Comment les plans de migration ont-ils changé ?	23

ANNEXES

Tableau 1 : Entretiens avec des informateurs clés - Bamako	26
Tableau 2 : Entretiens avec des réfugiés et des migrants - Bamako	26

Principales conclusions - Bamako

Les dynamiques migratoires à Bamako

- Bamako représente avant tout une ville de transit, mais elle est également une ville d'accueil et de retour.
- La distinction entre transit et accueil n'est pas toujours nette, car ceux qui n'ont pas l'intention de rester à Bamako peuvent aussi se retrouver à y rester de façon prolongée.

La scène politique migratoire au Mali

- La Politique Nationale de Migration du Mali (PONAM) est essentiellement destinée à sauvegarder et à élargir les opportunités des migrants citoyens maliens, ainsi qu'à optimiser la contribution de ces derniers au développement. Bien que certains aspects de la politique - notamment l'axe 8 - expliquent l'immigration des étrangers au Mali, attirer des migrants de l'extérieur du Mali et les intégrer dans le développement du pays ne semble pas être un objectif de la politique. Il en va de même pour le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD) du Mali.
- Bien que le PONAM et le CREDD soulignent tous deux l'importance des transferts de fonds et des contributions au développement de la part de la diaspora, il semble que ce domaine pourrait encore bénéficier de l'élaboration de politiques et de programmes concrets.

Bamako, migration et opportunités

- Parmi les professions spécifiques auxquelles les migrants apportent leur expertise à Bamako, figurent : mécaniciens automobiles, électriciens, opérateurs d'équipements lourds (principalement pour l'exploitation minière), opticiens, menuisiers, praticiens de la médecine traditionnelle, couturiers ou encore spécialistes en informatique.
- Un taux de change favorable par rapport aux pays voisins (Guinée, Mauritanie) et un coût de la vie raisonnable sont considérés comme des facteurs facilitant l'épargne des réfugiés et des migrants.
- Étant donné que Bamako est la capitale et la plus grande ville du Mali, il existe une grande concentration d'organismes (structures étatiques, société civile, ONG et organisations internationales) qui peuvent soutenir les expulsés et les migrants de retour grâce à leurs capacités d'accueil, d'hébergement, d'orientation et d'assistance juridique, administrative, sociale et médicale.
- La diaspora et les transferts de fonds qu'elle apporte offrent des opportunités pour Bamako et pour le Mali en général. Ils répondent aux besoins fondamentaux et améliorent la qualité de vie des familles (en facilitant l'accès à la santé et à l'éducation, etc.), financent des investissements pour les communautés (construction

de barrages, de mosquées, d'écoles, de centres de santé, etc.), améliorent le capital humain grâce au transfert de nouvelles compétences et connaissances et créent des opportunités d'emploi.

Bamako, migration et risques

- Selon les données de 4Mi, à Bamako, l'extorsion est le majeur incident de protection. Elle est signalée par la plus grande proportion de répondants (57 %). Elle est suivie par les abus physiques (16 %), la détention (11 %), le vol (8 %), le fait d'avoir été témoin ou victime d'une agression ou d'un harcèlement sexuel (5 %), le fait d'avoir été témoin de la mort d'un migrant (2 %), et enfin, les enlèvements (1 %).
- Les forces de sécurité/police/militaires sont la catégorie d'acteurs présumés avoir perpétré le plus grand nombre de trois types d'incidents de protection : détention (99 %), agressions physiques (81 %) et agression/harcèlement sexuel (43 %). Des individus isolés sont fréquemment cités comme auteur dans les cas de décès (47 %), de vol (43 %) et d'enlèvement (47 %). Les groupes de malfrats et les bandes criminelles sont également prédominants parmi les auteurs signalés pour ces deux derniers incidents mentionnés (30 % et 27 % respectivement).
- Les informateurs clés et les migrants interrogés ont tendance à mettre l'accent sur les risques socio-économiques auxquels sont confrontés les réfugiés et les migrants à Bamako plutôt que sur les risques liés à la violence et aux agressions. Les migrants interrogés semblent trouver que l'aide est assez facilement accessible dans la ville.

Bamako, migration et COVID-19

- Selon les données de l'enquête 4Mi COVID-19, 79 % des réfugiés et des migrants interrogés à Bamako ont déclaré qu'ils pouvaient accéder aux services de santé s'ils présentaient des symptômes du COVID-19.
- Les données COVID-19 de 4Mi suggèrent que la perte de revenus dans le contexte de la pandémie est concentrée sur les femmes réfugiées et migrantes ; pour les données recueillies à Bamako en juillet 2020, toutes les personnes interrogées ayant déclaré une perte de revenus étaient des femmes.
- Près de la moitié des répondants du 4Mi à Bamako (48 %) ont déclaré que face à la pandémie, ils avaient décidé de rester plus longtemps sur place. Dans tous les autres endroits du Mali où les répondants ont été interrogés, ce pourcentage était nettement inférieur. On peut considérer que cela concorde avec d'autres résultats qui soulignent la nature relativement accueillante de Bamako et l'accessibilité de l'aide dans la ville.

BAMAKO



1. Introduction

Bamako est une importante ville de transit, de destination et de retour pour les réfugiés et les migrants en Afrique de l'Ouest. Après un bref aperçu de la dynamique actuelle des migrations mixtes dans la ville ainsi que du cadre politique national en matière de migration, cette étude de cas cherche à explorer la dynamique des migrations mixtes à Bamako à partir de trois angles thématiques complémentaires : 1) Bamako comme ville d'opportunités ; 2) Bamako comme ville de risques et 3) Bamako pendant la pandémie de COVID-19.

Bamako, migration et opportunités

La plus grande concentration d'étrangers au Mali se trouve à Bamako. C'est également la principale destination dans le cadre de la migration interne des zones rurales vers les zones urbaines, ainsi qu'un lieu de concentration des expulsés et des migrants de retour. Cette étude de cas vise à mieux comprendre si et dans quelle mesure Bamako est considérée comme une **ville d'opportunités**, et par qui. Elle vise également à comprendre quelles **opportunités la migration peut offrir à Bamako**, notamment en matière de développement. Elle examine les contributions des réfugiés et des migrants à la ville, et met en évidence ce que la ville peut redonner à ces groupes. Compte tenu de l'importance de l'émigration des Maliens à l'étranger et de leur impact sur l'économie et la société maliennes, elle examine également le rôle de la diaspora et des transferts de fonds dans le développement de Bamako, avec pour toile de fond la politique nationale de migration du Mali (PONAM).

Bamako, migration et risques

Si Bamako ne peut être considérée comme une « **ville à risque** » contrairement à certaines villes plus au nord du Mali (par exemple Mopti et Gao), où l'insécurité est beaucoup plus grande, les données du MMC 4Mi ont néanmoins indiqué qu'un nombre important d'incidents de protection s'y produisent. L'étude de cas s'appuie sur ces données pour offrir un aperçu des types d'incidents de protection qui sont fréquents à Bamako et des personnes qui en seraient responsables, tout en cherchant à mieux comprendre les perceptions du risque de la part des répondants migrants¹ et des informateurs clés dans la ville. Elle cherche également à évaluer les opportunités offertes aux personnes en déplacement en terme un soutien et de l'aide si elles en ont besoin.

Bamako, migration et COVID-19

En lien avec ce qui précède, pour comprendre à la fois les risques et les opportunités du moment, il est important de prendre en considération les **effets de la pandémie de COVID-19 sur les réfugiés et les migrants** à Bamako. C'est à Bamako que se sont concentrés la majorité des cas au Mali, du moins dans les premiers mois de la pandémie, et les mesures prises par le gouvernement pour tenter de freiner la propagation du virus ont clairement causé des perturbations en termes de libre circulation ainsi que pour l'économie et les moyens de subsistance². En tant que population pouvant être considérée comme particulièrement vulnérable à ces perturbations, cette étude de cas cherche à évaluer comment la pandémie a affecté la vie quotidienne et les trajectoires migratoires des réfugiés et des migrants, ainsi qu'à comprendre dans quelle mesure ces derniers ont pu accéder à une assistance face à la pandémie.

1 Le terme "répondants migrants" est utilisé pour différencier ce groupe du deuxième groupe d'informateurs clés (dont les affiliations seront précisées lorsque et où cela sera possible étant donné que certains ont préféré que leur affiliation reste anonyme) et des répondants de l'enquête 4Mi.

2 Africanews (2020, 8 Mai). [Coronavirus - Mali: Michel H. Sidibé Ministre de la Santé et des Affaires Sociales : « Le Mali a un taux de Guérison D'environ 42% Contre 33% pour le Continent Africain »](#).

2. Méthodologie

Pour explorer les trois axes de cette étude, MMC utilise une méthodologie mixte, combinant des données quantitatives et qualitatives.

Données quantitatives

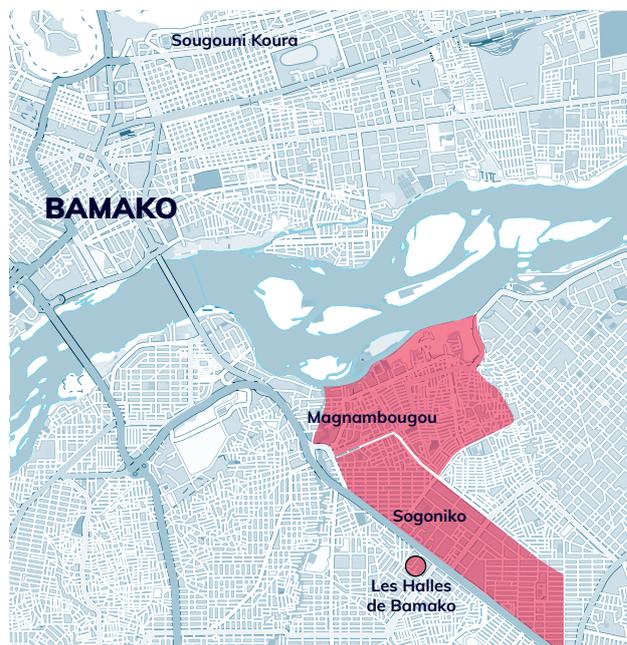
L'enquête 4Mi du MMC fournit des données quantitatives primaires sur les dynamiques de la migration mixte. Elle inclut notamment les profils individuels, les facteurs de migration, les intentions et les aspirations, les conditions et les moyens de voyage, l'économie des passeurs et les choix de destination. Dans cette étude de cas, les données de l'enquête 4Mi (ou « données 4Mi ») sont utilisées pour mettre en lumière les incidents de protection (ainsi que leurs responsables) qui d'après les répondants du 4Mi, ont eu lieu à Bamako entre février 2019 et janvier 2020.

Qu'est-ce que l'initiative du mécanisme de monitoring des migrations mixtes (4Mi) ?

Créé en 2014, le 4Mi est un réseau unique d'enquêteurs de terrain situés le long des itinéraires les plus fréquentés et dans les principaux points migratoires. Il vise à offrir un système régulier, standardisé, quantitatif et mondialisé de collecte de données primaires sur les migrations mixtes. Le 4Mi utilise principalement un questionnaire à questions fermées pour inviter les personnes interrogées à s'autoévaluer de manière anonyme sur un large éventail de questions, ce qui permet d'obtenir des données détaillées sur les profils individuels, les facteurs migratoires, les moyens et les conditions de déplacement, l'économie des passeurs, les aspirations et les choix de destination. Les données du 4Mi permettent au MMC et à ses partenaires d'éclairer les politiques migratoires, les débats et les réponses en matière de protection des personnes en déplacement grâce à la production d'une analyse quantitative de haute qualité fondée sur des preuves.

Depuis avril 2020, l'enquête 4Mi a été adaptée pour mettre l'accent sur les effets de la pandémie de COVID-19. La première phase du projet (d'avril à juin) a examiné l'impact immédiat de la pandémie sur les réfugiés et les migrants. Les répondants ont été interrogés sur leur connaissance de la maladie et sur la manière de se protéger, sur l'accès aux services de santé, sur les besoins et l'assistance reçus, ainsi que sur l'impact du COVID-19 sur leurs moyens de subsistance et leurs parcours migratoires. La deuxième phase (de juillet à ce jour) examine l'impact à moyen/long terme de la pandémie sur les dynamiques migratoires mixtes, à savoir les causes de la migration, le trafic illicite, les risques de protection et les destinations prévues. Dans

Graphique 1 : Bamako - Carte des principales zones d'intérêt pour l'étude

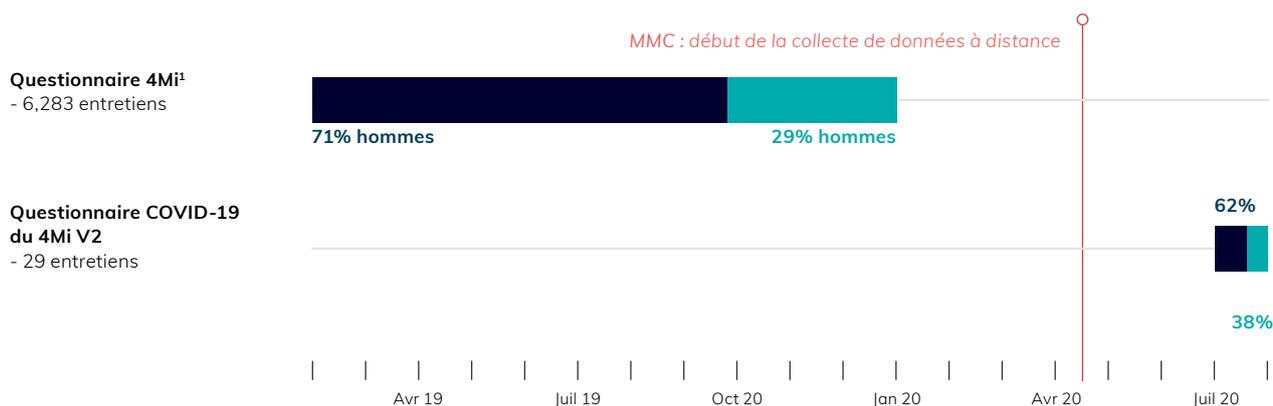


cette étude de cas, les données de l'enquête COVID-19 4Mi (ou « données COVID-19 du 4Mi ») sont utilisées pour évaluer la manière dont les réfugiés et les migrants à Bamako ont été affectés par la pandémie et les mesures de réponse du gouvernement.

Les deux enquêtes (l'enquête principale 4Mi et l'enquête 4Mi sur la COVID-19) suivent le même schéma d'échantillonnage, qui inclut des réfugiés et des migrants âgés de 18 ans et plus et qui étaient au Burkina Faso, au Mali ou au Niger depuis moins d'un an au moment de l'entretien (ou dans le cas des données COVID-19 4Mi utilisées dans cette étude de cas, à Bamako en particulier). Ce dernier critère permet de mettre l'accent sur les personnes qui se déplacent sur de plus longues distances le long de routes migratoires mixtes ainsi que sur les personnes qui se déplacent activement, plutôt que sur les populations réfugiées et migrantes installées.

Étant donné la taille modérée des échantillons et la nature non aléatoire de l'échantillonnage, les résultats des données quantitatives doivent être traités avec prudence et ne doivent pas être considérés comme représentatifs de l'ensemble de la population réfugiée et migrante de Bamako. En outre, les réponses des participants à l'enquête 4Mi ne peuvent pas être vérifiées de manière indépendante, et un biais de réponse peut intervenir. Néanmoins, les résultats de l'enquête peuvent fournir des perspectives importantes sur la situation actuelle des réfugiés et des migrants à Bamako. Les aspects relatifs consentement libre et éclairé, et à l'anonymat ont été présentés de façon claire, pendant et après les entretiens.

Graphique 2 : Aperçu de la collecte de données quantitatives



1 Bien que le 4Mi ne permette pas d'avoir un calcul du nombre total de répondants qui sont passés par Bamako, il est néanmoins possible d'identifier ceux qui parmi cet échantillonnage, ont indiqué avoir vécu ou été témoins d'incidents de protection à Bamako, et ceux qui ont indiqué s'être arrêté dans cette ville pour une longue période.

Les données de 4Mi ne sont généralement pas collectées à Bamako, c'est pourquoi un exercice spécifique de collecte de données a été réalisé dans la ville à partir de juillet 2020. Malgré les efforts déployés pour intensifier rapidement la collecte de données, l'échantillon total de l'enquête spécifique COVID-19 est relativement petit (4Mi) (n=29). Cependant, elle peut fournir un aperçu de la situation à laquelle ont été confrontés les réfugiés et les migrants à Bamako au cours du mois de juillet.

Bien que le 4Mi ne permette pas d'avoir un calcul du nombre total de répondants qui sont passés par Bamako, il est néanmoins possible d'identifier ceux qui parmi cet échantillonnage, ont indiqué avoir vécu ou été témoins d'incidents de protection à Bamako, et ceux qui ont indiqué s'être arrêté dans cette ville pour une longue période.

Données qualitatives

En plus de ces informations quantitatives, le MMC a mené des entretiens qualitatifs avec deux groupes d'informateurs clés : (i) 10 entretiens approfondis avec des acteurs de la migration mixte (gouvernement, ONG, organisations de la société civile, transporteurs), et (ii) 6 entretiens approfondis avec des migrants à Bamako³. L'échantillonnage de ce dernier groupe visait la diversité en termes de sexe et de pays d'origine, et il cherchait également à inclure à la fois les migrants dans les centres⁴ d'hébergement et ceux qui se trouvent à l'extérieur.

Les nationalités et les sexes des migrants finalement interrogés étaient les suivants : Guinéens (3 hommes), Béninois (1 homme), Camerounaise (1 femme), Libérienne (1 femme). L'enquête s'est assurée du consentement libre et éclairé des participants avant, pendant et après les entretiens. Les informations demandées ont été vérifiées auprès des participants avant leur publication et ont été soigneusement anonymisées.

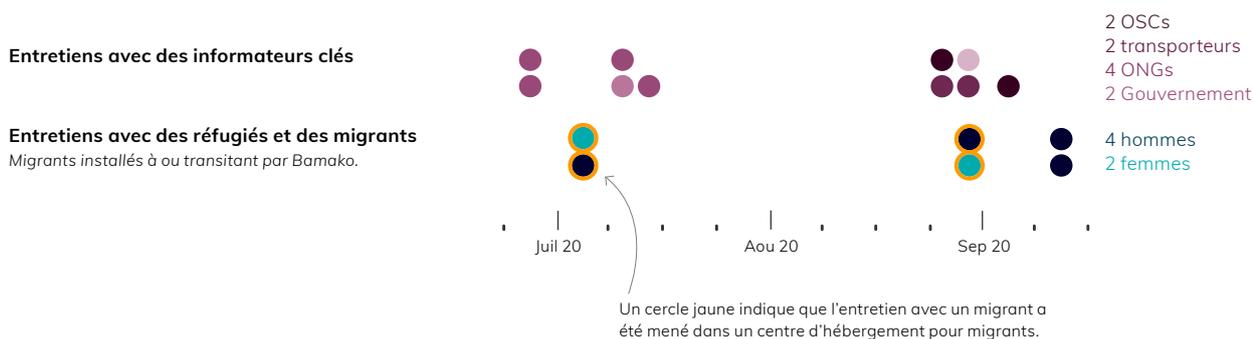
La collecte de données qualitatives s'est déroulée de juin à septembre 2020⁵.

3 Notez que ce groupe est appelé « répondants migrants » pour les différencier des autres informateurs clés (dont les affiliations seront précisées quand et où cela sera possible étant donné que certains ont préféré que leur affiliation reste anonyme) et des répondants de l'enquête 4Mi.

4 Connus sous le nom de centres d'accueil, ce sont des lieux où les réfugiés et les migrants peuvent accéder à un logement et à d'autres services. Trois répondants (2 ONG et 1 OSC) ont été associés à ces centres d'accueil.

5 Un coup d'État a eu lieu au Mali le 18 août 2020. Interrogé spécifiquement sur les effets du coup d'État sur la migration, l'un des deux informateurs clés interrogés après le coup d'État a déclaré ce qui suit : « La situation va toucher tout le monde, pas seulement les migrants, car lorsque vous êtes sur le territoire, vous ne pouvez pas échapper aux conséquences de cette situation. Cela fait deux mois que même les Maliens ne pouvaient pas travailler ou circuler correctement avec les manifestations. Le coup d'État va toucher tout le monde, il faudra du temps pour que l'administration redémarre et ils vont aussi ressentir le choc ». Cependant, les quatre migrants interrogés après le coup d'État n'ont pas mentionné le coup d'État ou les manifestations dans leurs réponses aux questions standard de l'entretien.

Graphique 3 : Aperçu de la collecte de données qualitatives



Sources secondaires

Des sources secondaires ont été mobilisées, principalement pour fournir des informations sur les dynamiques migratoires à Bamako et au Mali, la politique du gouvernement malien et la réponse à la pandémie

de COVID-19. Il s'agissait notamment de rapports des médias, de documents gouvernementaux, de littérature grise et de tableaux de bord opérationnels d'ONG et d'organisations internationales.

3. Les dynamiques migratoires à Bamako

Bamako comme lieu de transit

Les tableaux de bord DTM de l'OIM indiquent que « la capitale Bamako est un point de transit important pour les migrants qui se rendent dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord »⁶, certains d'entre eux cherchant à se rendre ensuite en Europe⁷. Bamako est un lieu où l'on peut trouver des informations et établir des connexions pour la poursuite du voyage, notamment en se reliant aux réseaux de passeurs. Pour paraphraser le point de vue d'un informateur clé de l'Association des Refoulés de l'Afrique Centrale au Mali (ARACEM), de nombreux Africains de l'Ouest et du Centre ne veulent pas nécessairement aller à Bamako en particulier, mais ils veulent aller en Europe ou au Maghreb, et ils doivent passer par le Mali ou le Niger pour le faire. De nos jours, en raison de la coopération entre le Niger et l'UE, perçue comme dissuasive, il est considéré comme « plus facile » de passer par le Mali.

Cette approche, considérant Bamako comme une ville de transit, est reprise par les informateurs clés et les migrants interrogés. Lorsqu'on a demandé aux migrants interrogés s'ils souhaitaient rester à Bamako à plus long terme ou s'il s'agissait simplement d'une étape de leur voyage, une seule personne, une Camerounaise, a indiqué qu'elle souhaitait rester à Bamako à long terme, disant qu'elle s'y sentait à l'aise. En revanche, une

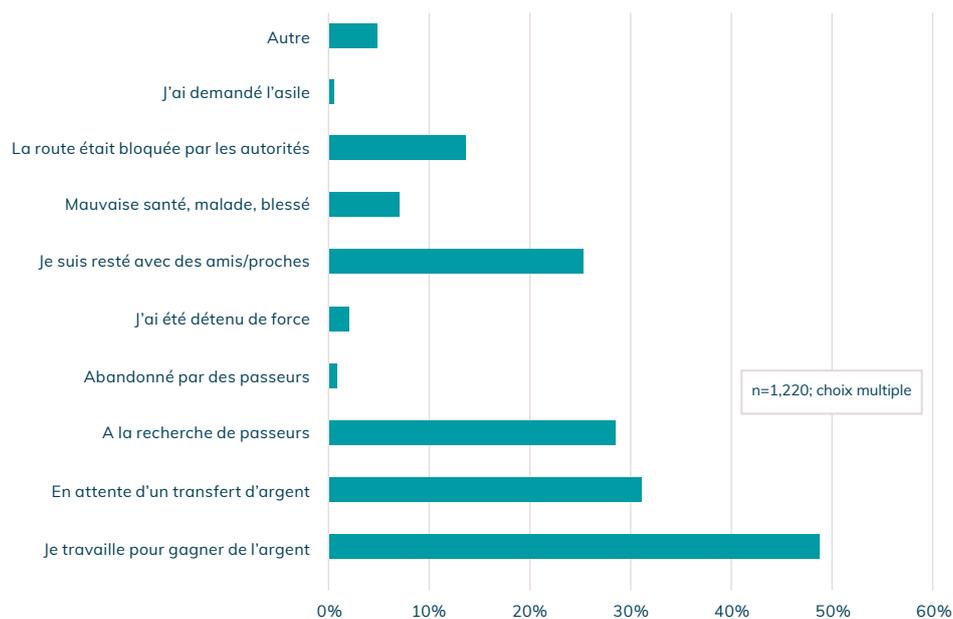
Libérienne a déclaré : « Beaucoup d'étrangers viennent ici, mais quand ils viennent, ils ne restent pas à Bamako. Ils ne viennent ici qu'en tant que point de transit. Quand ils ont assez d'argent, ils vont ailleurs, vers un autre pays ». Les données COVID-19 du 4Mi ont montré que sur les 29 personnes interrogées à Bamako en juillet, une seule a déclaré que le Mali était sa destination prévue.

De nombreux informateurs clés ont mentionné l'importance du travail provisoire pendant leur séjour à Bamako afin de gagner de l'argent pour un voyage aller ou retour, et l'un d'entre eux a précisé qu'il est plus facile de trouver un travail temporaire à Bamako que dans des villes plus au nord comme Gao ou Kidal. Tous les migrants interrogés qui sont restés plus de quelques jours dans la ville et qui ne s'occupaient pas de jeunes enfants ont indiqué qu'ils travaillaient et qu'ils avaient l'intention de poursuivre leur route, soit en retournant dans leur pays d'origine, soit en poursuivant leur voyage vers l'Europe. Les données de 4Mi confirment cette affirmation ; parmi les répondants qui ont indiqué qu'ils s'étaient arrêtés à Bamako, la plus grande proportion a déclaré qu'ils le faisaient pour travailler afin de « gagner de l'argent pour la prochaine étape du voyage » (49 %, 599/1220).

6 OIM (2020, mai). [Rapport de suivi des flux - Mali - Tableau de bord 52](#).

7 OIM (2016, 1-15 novembre). [Rapport de situation des points de monitoring des flux migratoires du Mali à Gao et Benena](#).

Graphique 4 : S'arrêter à Bamako



Bamako comme destination de la mobilité interne et internationale⁸

Malgré l'accent mis sur le transit, Bamako, une ville de quelque 3,5 millions d'habitants, est une destination à part entière⁹. A l'instar de sa commune voisine de Koulikoro, elle était la seule ville destinataire de migrants selon le recensement du Mali de 2009¹⁰.

Si Bamako ne peut être considérée comme un pôle de migration internationale en Afrique de l'Ouest au même titre qu'Abidjan ou Dakar¹¹, elle est dans une certaine mesure une ville de destination pour les migrants d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, notamment dans le secteur des services (travail domestique, nettoyage de voitures, hôtels, maquis), du tourisme ou du commerce (magasins, marchés)¹². Les informateurs clés ont également mentionné le travail dans des secteurs plus techniques, tels que l'informatique ou l'optométrie. Des nationalités spécifiques sont souvent associées à des domaines de travail particuliers. Par exemple, les Togolais sont connus pour la construction, les Mauritaniens pour le commerce, les Nigériens pour l'informatique et les Sénégalais pour la couture et la confection.

Cependant, il n'est pas toujours facile de faire une distinction claire entre le Mali en tant que pays de destination et de transit. Un informateur clé travaillant avec le Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM) a parlé des réfugiés et des migrants en situation

de transit prolongé, qui restent de six mois à un an pour travailler avant de poursuivre leur voyage. Il a indiqué que c'est particulièrement le cas des personnes provenant de pays qui n'exigent pas de visa (les citoyens de la CEDEAO). Cette affirmation est soutenue par les migrants interrogés : quatre des six personnes interrogées ont déclaré qu'elles étaient à Bamako pendant des périodes allant de six mois à un an, bien qu'elles aient finalement cherché des options pour poursuivre leur voyage. Ainsi, bien que leur intention soit d'être en transit, cela ne semble pas être leur réalité.

Bamako est également une destination importante pour la migration interne, en particulier pour la migration des zones rurales vers les zones urbaines, qui, selon les informateurs clés, concerne généralement les jeunes et suit un schéma saisonnier et circulaire. Après la récolte, ces jeunes migrants internes viennent à Bamako pour trouver un travail rémunéré, et retournent dans leurs villages au moment de la saison des pluies. Un autre schéma est celui des jeunes femmes qui viennent à Bamako, souvent pour faire des travaux domestiques, et qui peuvent ensuite retourner dans leurs villages au moment de leur mariage. Un autre groupe spécifique de migrants internes est celui des talibés, ces jeunes garçons envoyés par leur famille pour séjourner chez les maîtres coraniques, dont beaucoup sont concentrés à Bamako, ou qui se déplacent entre Bamako et leur village. Les talibés du Burkina Faso et du Mali peuvent également passer par Bamako pour se rendre au Sénégal.

8 Comme le conflit est un élément dominant du contexte malien - et de plus en plus celui de la région au sens large - depuis 2012, Bamako abrite plusieurs milliers de personnes déplacées de force. Bien que ce ne soit pas un sujet spécifique de cette étude de cas, en juin 2020, Bamako accueillait quelque [3 107](#) personnes déplacées à l'intérieur du pays selon l'OIM et la Direction Nationale du Développement Social (DNDS) du Mali. Selon le HCR, au 31 juillet 2020, on estimait à [2 967](#) le nombre de réfugiés enregistrés à Bamako.

9 Campbell, J. (2018, 12 septembre). [L'Afrique est le continent qui s'urbanise le plus rapidement au sein du Planet Council on Foreign Relations.](#)

10 Groupe de la Banque mondiale. [Bamako : Un moteur de croissance et de prestation de services.](#)

11 Beauchemin, C & Bocquier, P. (2004, octobre). [Migration et urbanisation en Afrique de l'Ouest francophone : Un aperçu des données empiriques récentes. Urban Studies 41\(11\) : 2245-2272.](#)

12 Centre sur la Migration Mixte & Save the Children (2018, février). [Jeunes et en mouvement en Afrique de l'Ouest.](#)

Bamako comme ville de retour

Bamako est également un lieu important pour les expulsés (migrants qui ont été expulsés de force d'un pays)¹³ et les migrants de retour, ceux qui font un voyage de retour de leur propre gré. Il peut s'agir de non-Maliens ou de Maliens pour lesquels Bamako est un point de transit ou qui choisissent d'y rester à plus long terme. Ces groupes ont été mentionnés par de nombreux informateurs clés, notamment en ce qui concerne l'accès aux services et leur besoin de soutien psychosocial. L'importance de cette question est également reconnue par le gouvernement malien, qui reconnaît dans sa Politique Nationale de Migration (PONAM) qu'entre 2002 et 2014, quelque 91 033 migrants maliens ont été renvoyés involontairement dans leur pays, et qui¹⁴ vise à soutenir leur transport, leur logement, leur accès à la santé et à l'assistance psychosociale ainsi que leur réinsertion.

Selon un informateur clé qui travaille avec l'Association Malienne des Expulsés (AME), il y a de nombreuses raisons pour lesquelles les expulsés et les migrants de retour choisissent de rester à Bamako. Il peut y avoir une raison logistique, étant donné que Bamako est un important lieu de transit, et que de nombreux expulsés y sont directement renvoyés. Bamako bénéficie également d'un soutien et de possibilités que l'on ne trouve peut-être pas ailleurs dans le pays, étant donné son statut de moteur économique du pays, et la présence de structures étatiques et d'organisations de soutien qui peuvent aider à accueillir les expulsés. Étant donné que, jusqu'à récemment du moins, les expulsions étaient considérées dans la société malienne comme une « malédiction », les expulsés peuvent préférer rester à Bamako même si ce n'est pas leur lieu d'origine, car « ils ont peur et honte de rentrer chez eux les mains vides ». Cela peut également s'appliquer aux migrants de retour dont le projet de migration n'a pas abouti comme ils l'espéraient.

4. La scène politique migratoire

La politique nationale de migration du Mali (PONAM)

Le Mali dispose d'une Politique Nationale de Migration (PONAM) qui a été élaborée sous l'égide du Ministère des Maliens de l'extérieur (MME) et qui fut adoptée par le gouvernement du Mali le 3 septembre 2014¹⁵. La politique s'articule autour de huit axes principaux : protéger et sécuriser les migrants ; organiser et faciliter la migration légale ; soutenir une meilleure réintégration des migrants de retour¹⁶ ; renforcer les capacités de la diaspora pour le développement national ; renforcer les capacités des organisations de migrants et de la société civile ; viser un meilleur positionnement stratégique du Mali sur les questions migratoires ; améliorer les connaissances sur la migration ; et réajuster les conditions d'entrée, de séjour et d'établissement au Mali. Il est important de noter qu'à quelques exceptions près, notamment l'axe 8 (réajustement des conditions d'entrée, de séjour et d'établissement au Mali), le document est formulé de manière à se concentrer principalement sur les **migrants maliens** - migrants actuels ou potentiels migrants, diaspora, migrants de retour et expulsés, etc.¹⁷

L'axe 8 du PONAM, qui est le plus explicitement orienté vers la migration des étrangers au Mali, est fortement ancré

dans le protocole de libre circulation de la CEDEAO, qui étend les droits d'entrée, de résidence et d'établissement aux citoyens des pays membres de la CEDEAO (dont le Mali fait partie).¹⁸ L'un des éléments envisagés pour la mise en œuvre de l'axe 8 du PONAM est de chercher à mieux informer les migrants sur leurs droits de libre circulation, notamment en illustrant et en traduisant le protocole dans les six langues des régions frontalières. La mise en œuvre de l'axe 8 vise également à « réguler et contrôler rationnellement les flux d'immigration », notamment en identifiant les communautés d'étrangers et en soutenant leur intégration socio-économique et en « rationalisant les flux d'immigration au niveau des sites miniers », notamment en régulant l'accès aux sites, en sensibilisant les populations aux risques et en luttant contre l'insécurité et la « dégradation des mœurs ». Cela semble laisser la porte ouverte à une interprétation contraignante des protocoles de la CEDEAO et, globalement, il ne semble pas que même l'axe le plus orienté vers la migration vers et à travers le Mali vise à encourager ce phénomène¹⁹.

Un informateur clé travaillant avec une ONG de migration et développement a qualifié le PONAM de « bien défini » et « consensuel », soulignant le fait que les acteurs clés (y compris son organisation) avaient été « consultés dès le

13 Aussi parfois appelé migrants de retour involontaire/forcé, expulsé est utilisé tout au long de ce document pour en faciliter la compréhension.

14 Une dynamique plus récente qu'il est également important de souligner est celle des expulsions d'Algérie vers le Mali, qui ont été dénoncées par des organisations comme Human Rights Watch, ainsi que régulièrement dans la presse « pour leur caractère massif, soudain et leur manque d'humanité ».

15 Ministère des Maliens de l'Extérieur (MME) (2014, septembre). Politique Nationale de Migration.

16 Dans le PONAM, le terme de migrants de retour englobe également les expulsés.

17 MME. Op Cit.

18 Adepoju, A., Boulton, A. & Levin, M. (2010). [Promouvoir l'intégration par la mobilité : La libre circulation dans le cadre de la CEDEAO. Refugee Survey Quarterly 29 \(3\) : 120-144.](#)

19 MME. Op Cit.

départ. » Un informateur clé du CIGEM a déclaré qu'à son avis, la politique « prend en compte tous les aspects de la migration » et soutient l'aide aux migrants. Il a souligné le rôle joué par les associations d'expulsés/migrants de retour pour porter l'expérience des migrants et expulsés maliens à l'attention des décideurs politiques, et a déclaré que ces organisations agissaient essentiellement comme des « groupes de pression sur les décideurs. » La mise en œuvre du PONAM doit être soutenue par un plan d'action quinquennal actuellement en cours d'élaboration par le MME.

Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable du Mali (CREDD)

La migration est également incluse dans le Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable du Mali (CREDD 2019-2023). L'un de ses objectifs généraux est de « mieux gérer la croissance démographique et les migrations afin de contribuer à la réduction de la pauvreté et au développement durable du pays ». Le CREDD cherche en particulier à atteindre cet objectif en « mobilisant et en renforçant les contributions de la diaspora afin de réduire la pauvreté et de soutenir le développement »,

et en « établissant un système de gestion approprié pour les questions de migration ». Le premier objectif fait clairement écho à l'objectif du PONAM de tirer parti des contributions de la diaspora, et le second souligne la priorité que le gouvernement du Mali accorde au soutien des Maliens à l'étranger, à l'augmentation des opportunités de migration légale et à l'appui à la réintégration des Maliens de retour. Il ne fait notamment aucune mention de la migration en provenance de l'extérieur du Mali²⁰.

Régimes internationaux et régionaux en matière de migration et de déplacement

En plus des cadres politiques nationaux, le Mali a ratifié diverses conventions et protocoles internationaux et régionaux régissant les migrations et les déplacements. Il s'agit notamment de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, et des Conventions de 1954 et 1961 relative au statut des apatrides²¹. En outre, le Mali a ratifié la Convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique de l'Ouest²² et le Protocole de la CEDEAO relatif à la libre circulation des personnes, à la résidence et à l'établissement²³.

5. Bamako, migration et opportunités

Lorsqu'il leur a été demandé spécifiquement si la migration est une opportunité pour la ville de Bamako et si elle peut contribuer au développement, les informateurs clés ont donné des réponses positives et basées sur le capital financier et humain apporté à Bamako à la fois par les migrants venus d'autres pays et les Maliens de la diaspora. En même temps, les conversations avec les informateurs clés et les migrants interrogés ont également mis en évidence la manière dont Bamako peut être un lieu d'opportunités pour les réfugiés et les migrants, ainsi que pour les expulsés et les migrants de retour.

Que peut apporter la migration à Bamako ?

Un profil migratoire de 2017 établi par l'École supérieure de gouvernance de Maastricht a indiqué que si le recensement de 2009 a montré que la plus grande concentration d'étrangers au Mali se trouvait à Bamako (27,9 %), leur impact sur l'économie malienne était pratiquement impossible à déterminer, sans doute parce que la majorité d'entre eux travaillent dans l'important

secteur informel du Mali²⁴. Néanmoins, les informateurs clés ont indiqué les façons dont ils voyaient les migrants apporter une valeur ajoutée à Bamako, à travers leur apport en tant que main-d'œuvre à bas prix ou leur soutien à l'assiette fiscale. Selon un informateur clé, « les migrants dans le commerce paient leurs impôts et contribuent donc au développement du pays ».

Un autre avantage important perçu comme apporté par les migrants à Bamako est la diversification et la spécialisation en termes de compétences. Parmi les professions spécifiques dans lesquelles les migrants apportent une expertise à Bamako, on peut citer : les mécaniciens automobiles, les électriciens, les opérateurs d'équipements lourds (principalement pour l'exploitation minière), les opticiens, les menuisiers, les praticiens de la médecine traditionnelle, les couturiers et les spécialistes en informatique. La contribution des migrants à l'industrie de la construction a été mentionnée à plusieurs reprises, les Togolais étant particulièrement mis en avant, à l'instar des Béninois et des Burkinabés.

20 Ministère de l'Économie et des Finances, Cellule Technique CSLP, UNDP (2019, mai). [Cadre Stratégique Pour la Relance Économique et le Développement Durable – CREDD 2019-2023](#).

21 IOM (2018, mai) [Profil de gouvernance de la migration : la République du Mali](#).

22 [Convention OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique](#)

23 Adepoju, A. et al. Op Cit.

24 École supérieure de gouvernance de Maastricht (2017, octobre). Profil migratoire du Mali : Étude sur les routes migratoires en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Un exemple de compétence spécifique apportée et partagée par les migrants est la pose de tuiles, dans laquelle on dit que les Togolais excellent. Selon un informateur clé travaillant pour le gouvernement, c'est une compétence que les jeunes sont désireux d'apprendre étant donné l'intensification de la construction à Bamako. « Les migrants ont pu transmettre des compétences dans un domaine qui n'était pas très connu. Les migrants ont facilité certains travaux. Ils ont créé l'engouement. »

Quelles opportunités Bamako offre-t-elle aux réfugiés et aux migrants ?

Les réfugiés et les migrants peuvent non seulement contribuer au développement de la ville de Bamako, mais la ville peut aussi leur offrir des opportunités. Selon le PONAM, le Mali est « un pays d'une hospitalité légendaire et d'une grande tolérance ». De même, les conversations avec les informateurs clés et les migrants interrogés ont dépeint Bamako comme un endroit hospitalier. Un informateur clé a notamment mentionné que dans la culture malienne, « l'étranger est considéré comme un roi ». Aucun migrant interrogé n'a déclaré avoir été victime de discrimination et, à l'inverse, la plupart ont mentionné des expériences positives. Expliquant notamment : « J'ai créé des liens d'amitié avec des gens de Bamako » et « Parmi les aspects positifs de cette ville sont la paix et la convivialité des gens » (migrant guinéen). Selon une répondante migrante du Liberia : « Quand je vais à la mosquée, les gens qui y sont, sont tous le peuple de Dieu, et donc ils sont aussi mon peuple ». Le fait qu'en général, les réfugiés et les migrants semblent pouvoir vivre à Bamako, sans se sentir malvenus ou discriminés, leur fournit les conditions de base qui leur permettent de profiter de toutes les opportunités que la ville peut leur offrir.

En plus des opportunités d'emploi évoquées ci-dessus, plusieurs informateurs clés et migrants interrogés ont mentionné la possibilité que Bamako offre en ce qui concerne l'épargne de l'argent, notamment grâce au coût de la vie un peu plus bas et aux taux de change favorables par rapport aux devises guinéenne et mauritanienne en particulier. Une migrante interrogée a déclaré que pour elle, l'un des principaux avantages de Bamako était qu'il était facile d'obtenir de l'aide de la part d'organisations. Elle a poursuivi en disant qu'à Bamako : « il est facile de trouver un endroit pour dormir bon marché. Les gens font des choses au nom d'Allah. C'est une société plus traditionnelle ». En outre, un informateur/intervenant clé du CIGEM a indiqué que les papiers maliens étaient attrayants pour les non-Maliens, étant donné qu'ils peuvent « ouvrir des portes » tout au long du voyage grâce aux accords conclus avec l'Algérie, le Maroc et la Tunisie permettant le voyage sans visa.

La ville était également considérée comme présentant des opportunités pour les expulsés et les migrants de retour. Un informateur clé, qui travaille avec les groupes de migrants (AME), a souligné que ces derniers peuvent non seulement profiter des opportunités économiques à Bamako d'une manière générale, mais qu'ils peuvent également bénéficier

de possibilités de formation à Bamako et de l'assistance de diverses structures de soutien aux migrants. Étant donné que Bamako est la capitale et la plus grande ville du Mali, il y a une concentration particulière d'organismes (structures étatiques, société civile, ONG et organisations internationales) qui peuvent soutenir les expulsés et les migrants de retour à travers l'accueil, le logement, l'orientation ainsi que l'assistance juridique, administrative, sociale et médicale. En termes de formation, l'accent est mis sur les activités génératrices de revenus, telles que la fabrication de savon et la transformation des aliments, ainsi que sur le renforcement des capacités de ceux qui possèdent déjà certaines qualifications dans des métiers tels que la restauration, la maçonnerie, la charpenterie, le travail du métal, etc.

Que peut apporter l'émigration à Bamako ?

L'un des quatre objectifs spécifiques du PONAM est de « mobiliser et valoriser les contributions de la diaspora pour réduire la pauvreté et soutenir le développement national » : un objectif également présent dans le CREDD, qui rappelle que « près de 4 millions de Maliens vivent à l'étranger ». Selon les chiffres du gouvernement, les transferts de fonds formels s'élevaient à 485 milliards de francs CFA (739 378 000 euros au taux actuel) en 2018, et un informateur clé a déclaré que les transferts informels étaient au moins aussi importants, voire plus importants.

Étant donné l'ampleur des transferts de fonds, il n'est pas surprenant que le gouvernement du Mali mette l'accent sur leur exploitation productive. Toutefois, lorsqu'on a demandé aux informateurs clés s'ils connaissaient des initiatives locales en ce sens, aucun d'entre eux n'a donné d'exemples précis, et l'un d'eux a déclaré qu'il n'existait rien de formel à cet égard au niveau de l'État. Pourtant, plusieurs informateurs clés ont indiqué que la diaspora et les transferts de fonds constituaient une opportunité pour Bamako et pour le Mali en général, en termes de soutien aux familles (amélioration de la qualité de vie et accès à la santé et à l'éducation), d'investissements dans la communauté au sens large (construction de barrages, de mosquées, d'écoles, de centres de santé, etc.), faisant grandir le capital humain à travers de nouvelles compétences et de nouveaux savoirs, et en créant des opportunités d'emplois.

La diaspora est considérée comme investissant dans l'immobilier et la construction, ce qui contribue à développer le marché du travail à Bamako. Selon un informateur clé, « il y a plusieurs anciens migrants milliardaires au Mali, dont certains sont d'importants créateurs d'emplois ». Un autre informateur clé considère les émigrants maliens comme « apprenant de nouvelles choses et devenant des experts dans leur domaine ». Ils sont également considérés comme contribuant au développement de petites et moyennes entreprises, et d'industries pour des produits locaux, à la création d'élevages de volaille modernes et à l'établissement de garages modernes, etc.

Malgré ces contributions positives, un informateur

clé, travaillant pour une ONG de migration et de développement, a émis une mise en garde. Tout en soulignant l'importance des fonds transférés par la diaspora, il a observé que « les cas d'échecs (de

migration) sont de plus en plus remarquables, une réalité qui devrait donc être prise en compte. Cela dit, il y a toujours des départs, et de nombreux jeunes sont des migrants potentiels ».

6. Bamako, migration et risques

Sûreté et sécurité à Bamako

En général, les informateurs clés et les migrants interrogés n'ont pas évoqué de préoccupations majeures en matière de sécurité à Bamako. Selon un informateur clé d'ARACEM, qui travaille dans un centre d'accueil pour migrants, « les migrants parlent généralement des problèmes qu'ils ont rencontrés avant d'arriver à Bamako », souvent en rapport avec leurs expériences de passage dans les points de contrôle. Plusieurs informateurs clés ont déclaré spécifiquement qu'ils ne considéraient pas que la violence, les abus physiques ou les agressions étaient des problèmes majeurs pour les réfugiés et les migrants dans la ville. Tous les migrants interrogés, dans les centres d'hébergement pour migrants, ont déclaré se sentir en sécurité. Les migrants interrogés, en dehors des centres d'hébergement, ont parlé en termes généraux des risques liés à la protection, sans indiquer qu'ils avaient été personnellement victimes. Selon un migrant guinéen interrogé, dormant dans une gare routière, « la sécurité varie en fonction de la vulnérabilité de la personne concernée, un (migrant) sans domicile fixe peut ne pas être exposé au danger sans être en sécurité pour autant ; les migrants qui n'ont pas de logement peuvent généralement être victimes ou témoins de plusieurs incidents de protection ou de sécurité ».

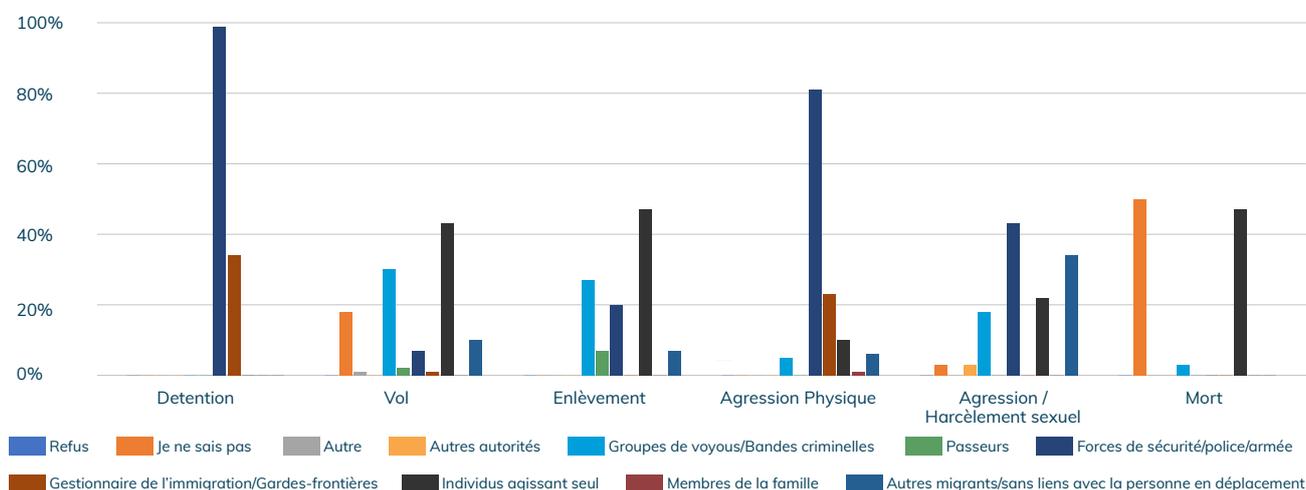
Les données de l'enquête général du 4Mi, recueillies entre février 2019 et janvier 2020, montrent que l'extorsion est l'incident de protection largement le plus signalé par les répondants à Bamako (57 % des répondants ayant

signalé des incidents ; 799/1394). D'autres catégories d'incidents de protection ont été signalées comme ayant eu lieu à Bamako dans des proportions beaucoup plus faibles. Les informateurs clés considèrent que la violence et les agressions contre les réfugiés et les migrants sont rares, et en effet, les abus physiques sont effectivement signalés par un pourcentage beaucoup plus faible de répondants (16 %, 216/1394), bien que ce soit néanmoins le deuxième incident le plus souvent signalé. Viennent ensuite les détentions (11 %, 160/1394), le vol (8 %, 107/1394), le fait d'avoir été témoin ou victime d'une agression ou d'un harcèlement sexuel (5 %, 65/1394), le fait d'avoir été témoin du décès d'un migrant (2 %, 32/1394) et les enlèvements (1 %, 15/1394).

Les personnes qui ont rapporté le plus grand pourcentage d'incidents dans toutes les catégories –souvent avec une large marge - sont de nationalité guinéenne (témoins de décès - 41 %, 13/32 ; témoins ou victimes d'agression/harcèlement sexuel - 52 %, 34/65 ; abus/harcèlement physique - 33 %, 71/216 ; enlèvement - 53 %, 8/15 ; vol - 39 %, 42/107 ; extorsion - 33 %, 265/799 ; détention - 29 %, 46/160). Les Guinéens représentaient 34 % (319/942) des répondants ayant signalé des incidents de protection à Bamako, il y a donc eu de multiples incidents de protection dont ils ont déclaré avoir été victimes ou dont ils ont été témoins à un taux disproportionné (kidnapping, agression/harcèlement sexuel, décès de témoins, vol).

En ce qui concerne les responsables présumés de ces incidents qui ont eu lieu à Bamako, les forces de sécurité/

Graphique 5 : Incidents de protection par auteur (choix multiple)



police/militaires ont été les acteurs les plus cités dans les trois catégories d'incidents de protection. Il s'agit de détentions, d'abus et harcèlement physique, et d'agressions et de harcèlement sexuel. Dans le cas de la détention, une autre distinction a été faite au sein de cette catégorie générale, la police étant impliquée dans 98 % (157/160) des incidents de détention. Les forces de sécurité/police/militaires auraient été impliquées dans 81 % (174/216) des incidents de violence physique et de harcèlement. Un autre acteur officiel - les fonctionnaires de l'immigration et les gardes-frontières - a également été largement évoqué dans le cadre de deux types d'incidents : mentionnés dans 34 % (55/160) des incidents de détention et 23 % (50/216) des cas de violence physique. Les forces de sécurité/police/militaires ont été mentionnées comme responsables dans 43 % (28/65) des incidents d'agression et de harcèlement sexuel, suivies par les autres migrants (34 %, 22/65), des inconnus (22 %, 14/65) et des groupes de voyous/bandes criminelles (18 %, 12/65). Les autres catégories étaient soit difficiles à attribuer (décès), soit réparties principalement entre les inconnus et les voyous ou bandes criminelles (enlèvement et vol).

Selon un informateur clé du gouvernement :

« les expulsés ou les migrants sur le départ doivent traiter avec la police, ils sont facilement identifiables... Tout candidat à la migration est une cible pour la police, qui lui prend de l'argent. Souvent, ils n'ont pas les documents complets, donc ils payent des amendes. »

Il a également estimé que ces mêmes groupes étaient des cibles faciles pour les escroqueries des passeurs.

Les zones à risques de la ville

Les informateurs clés n'ont pas révélé de consensus concernant les zones de Bamako qu'ils estiment particulièrement risquées pour les réfugiés et les migrants. Plusieurs ont déclaré ne pas connaître de tels endroits, et plusieurs autres ont mentionné certains endroits – « le long des artères principales » ou « dans certains quartiers » – qui pourraient être dangereux pour quiconque (c'est-à-dire les citoyens ainsi que les réfugiés et les migrants). Alors qu'un des transporteurs travaillant à la gare de Sogoniko (bus) estimait qu'un nombre relativement faible d'incidents de protection affectant les réfugiés et les migrants se produisait à la gare elle-même, l'autre transporteur interrogé estimait que les quartiers non loin des gares routières (comme Magnambougou et Sougouni Koura) avaient tendance à être plus dangereux car c'est là que « l'on peut trouver d'autres migrants délinquants qui sont ici depuis longtemps ». Un autre informateur clé d'une ONG de migration et de développement a parlé spécifiquement des « Halles de Bamako », qui seraient dangereuses pour les migrants, mais où ils est également possible de rencontrer leurs compatriotes, ce qui en fait le lieu « le meilleur et le pire pour les migrants ».

Accent sur les risques et les défis socio-économiques

S'il ressort clairement des données 4Mi présentées ci-dessus que les réfugiés et les migrants sont confrontés à des risques de protection à Bamako, l'incident de loin le plus cité - l'extorsion - est essentiellement de nature économique. Cela concorde avec les résultats qualitatifs, dans lesquels les informateurs clés et les migrants interrogés ont eu tendance à mettre l'accent sur les risques et les défis socio-économiques, plutôt que sur les risques liés à la violence et aux agressions. Les informateurs clés ont souligné les difficultés que rencontrent les migrants pour accéder « au logement, aux soins de santé et aux moyens de subsistance ». Ils ont également déclaré que les migrants « sont avant tout confrontés à des risques économiques ». Enfin, ils ont noté que les difficultés rencontrées à Bamako ont tendance à être « psychologiques, émotionnelles et verbales ». Les deux hommes guinéens interrogés, en dehors des centres d'hébergement pour migrants, ont tous deux reconnu qu'ils étaient confrontés à des risques « d'insécurité » et « d'incidents de protection » du fait qu'ils vivent dans une gare routière. En revanche, ils ont également mentionné les risques liés à la maladie et à la faim en se basant sur les expériences qu'ils avaient déjà vécues. Un informateur clé de l'AME, qui travaille spécifiquement avec les expulsés et les migrants de retour, a également noté que pour ces groupes, les risques sont principalement psychologiques et économiques, liés à la réintégration sociale et aux moyens de subsistance.

Une plus grande vulnérabilité des femmes face à l'exploitation sexuelle

Les informateurs clés ont indiqué que les femmes et les enfants en déplacement sont particulièrement vulnérables aux risques de protection, bien qu'un informateur clé ait déclaré qu'à son avis, dans le cas précis de l'extorsion, les hommes sont plus susceptibles d'être victimes. Alors que plusieurs informateurs clés ont parlé de la vulnérabilité des femmes et des enfants en termes généraux, plusieurs ont plus spécifiquement mis l'accent sur l'exploitation sexuelle et la prostitution comme des dangers auxquels sont confrontées les femmes et les filles. Selon les informateurs clés, les femmes nigérianes semblent être particulièrement affectées par ce phénomène. Les données de 4Mi, relatives aux incidents de protection qui ont eu lieu à Bamako, ont montré que 16 % des femmes interrogées déclarant avoir été témoins ou avoir vécu un incident de protection à Bamako ont indiqué qu'il s'agissait d'une agression ou d'un harcèlement sexuel, contre 3 % des hommes interrogés.

En même temps, il est important de noter que les deux femmes migrantes interrogées dans les centres d'accueil pour migrants ont toutes deux accouché pendant leur séjour à Bamako et ont déclaré avoir reçu un soutien important, en faisant spécifiquement référence aux soins pré et postnataux et aux visites à l'hôpital. Cela suggère que si les femmes réfugiées et migrantes font face à des situations de vulnérabilité particulières, il existe

également des mesures d'assistance spécifiquement basées sur leurs besoins. En outre, un informateur clé d'une ONG de développement a parlé d'un outil de référence national développé avec la DRC qui peut aider dans la lutte contre l'exploitation du travail et l'exploitation sexuelle des jeunes femmes migrantes. Un autre, membre du gouvernement, a déclaré qu'il pensait qu'en ce qui concerne l'exploitation du travail en particulier, « de plus en plus d'organisations défendent les droits de ces filles afin qu'elles reçoivent un salaire ».

Accès à l'assistance

En termes d'assistance d'une manière générale, tous les migrants interrogés - qu'ils soient dans un refuge ou non - ont indiqué qu'ils avaient pu accéder à un soutien. Tous ont déclaré avoir reçu une assistance des ONG, plusieurs d'entre eux précisant « beaucoup d'aide » ou « plusieurs fois ». Selon une répondante migrante libérienne résidant dans un centre d'hébergement :

« Quand vous avez des problèmes, il y a beaucoup d'organisations ici. Elles vous aident, elles examinent votre problème... Elles prennent soin de vous, elles vous nourrissent. Elles vous donnent des vêtements. »

Les deux migrants interrogés en dehors des centres d'hébergement - même un qui n'était à Bamako que depuis deux jours - ont mentionné qu'ils recevaient de l'aide des ONG, mais ils ont également tous deux parlé d'aide par des « personnes de bonne volonté ». Toutefois, l'un de ces répondants (un Guinéen), à Bamako depuis près d'un an, a indiqué qu'avec le temps, les gens penseront que vous êtes autonome et ne vous verront comme quelqu'un qu'on aide». Les migrants interrogés ont également déclaré se sentir généralement inclus dans la ville, bien que cela semble être largement lié aux efforts des organisations locales qui les soutiennent plutôt qu'à des efforts spécifiques du gouvernement.

Malgré la perspective généralement positive des migrants interrogés concernant l'accès à l'assistance, les informateurs clés ont identifié certaines lacunes qui, selon eux, doivent être comblées. Plusieurs informateurs clés ont souligné la nécessité de renforcer le soutien psychosocial, notamment pour les personnes qui sont rentrées ou ont été renvoyées au Mali. Un informateur clé a spécifiquement identifié les personnes qui ont été expulsées d'Algérie ou de Mauritanie comme ayant besoin plus particulièrement de ce soutien. Un autre a déclaré que s'il est bon pour les migrants (venant de l'extérieur du Mali) d'être pris en charge dans un centre d'accueil pour migrants, les migrants de retour ont eux aussi des besoins (logement, psychologique, santé), pour lesquels le ministère dispose de peu de budget. Un troisième a illustré sa recommandation en faveur d'un plus grand soutien psychosocial en expliquant que « l'échec d'un projet de migration est une tragédie pour le migrant et sa famille ».

Un informateur clé de l'AME, qui a participé aux consultations entourant l'élaboration du PONAM, a déclaré que même s'il estime que la politique tient effectivement compte des besoins de ces groupes, il y a néanmoins des possibilités d'amélioration, notamment en ce qui concerne les axes 1 (protection et sécurisation des migrants) et 3 (promotion de la réintégration des migrants de retour). Il espère que le plan d'action actuellement en cours d'élaboration prendra davantage en considération ces éléments, et a souligné à quel point le contexte général de la migration rend cette question importante :

« Ces dernières années, les crises sociopolitiques et économiques dans de nombreux pays en développement ont entraîné le départ massif de jeunes à la recherche de meilleures opportunités. En même temps, des politiques restrictives en matière de mobilité humaine sont adoptées dans les pays d'accueil et de transit. Cela met en danger la vie de milliers de personnes. Nous aimerions voir une plus grande protection des migrants et de leurs biens tout au long de leur voyage. »

7. Bamako, migration et COVID-19

Bamako a d'abord été considérée comme « l'épicentre » de la pandémie du Covid-19 au Mali²⁵, avec 88 % des cas confirmés au 9 mai²⁶. Fin juillet, elle représentait

encore environ la moitié des cas confirmés dans le pays²⁷. Cherchant à contenir la propagation de la COVID-19, le gouvernement du Mali a pris diverses décisions qui ont

25 Africanews. Op Cit.

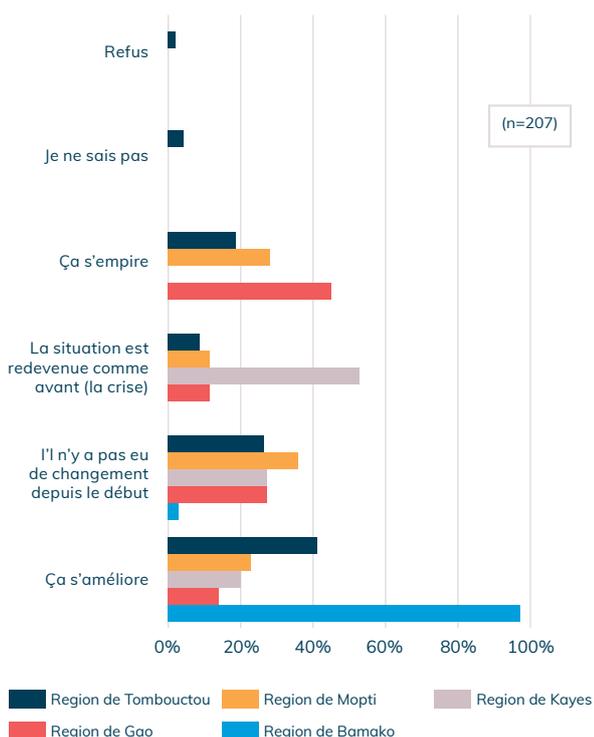
26 Dubois, O. (2020, 13 mai). [Mali : le Covid-19 en étaiu entre pouvoir civil et pouvoir religieux. Le Point Afrique.](#)

27 Luthi, E & Kone, D. (2020, 20 juillet). [Dans le combat du COVID-19 au Mali, la connaissance est le pouvoir. UNICEF.](#)

affecté la mobilité et l'accès aux moyens de subsistance à Bamako et dans le pays en général, notamment un couvre-feu (26 mars - 9 mai)²⁸ et la fermeture des frontières terrestres et aériennes²⁹.

Parmi les personnes interrogées lors de l'enquête COVID-19 du 4Mi à Bamako, en juillet, toutes connaissaient l'existence de la COVID-19, et toutes (sauf une) avaient peur de l'attraper et de l'impact que cela pourrait avoir sur leur santé. Aucune personne interrogée n'a indiqué que la COVID-19 avait joué un rôle dans sa décision de quitter son pays d'origine. Près de 60 % des répondant déclarent d'ailleurs avoir quitté leur pays d'origine avant la crise. Il est intéressant de noter que 97 % (28/29) des personnes interrogées à Bamako ont estimé que la situation vis-à-vis de la pandémie « s'améliorait », ce qui contraste fortement avec les réponses obtenues dans d'autres endroits du pays. Cela est révélé par le nombre de réponses « ça empire » dans l'enquête (Bamako - 0 %, 0/29 ; Gao - 44 %, 20/45 ; Kayes - 0 %, 0/15 ; Mopti - 27 %, 12/45 ; Tombouctou - 19 %, 14/73).

Graphique 6 : La situation pandémique s'améliore-t-elle ou non ?



Accès aux services et à l'assistance en matière de santé

Plusieurs informateurs clés ont exprimé la conviction que tout le monde - qu'ils soient maliens ou non - avait accès aux mêmes protections contre la COVID-19 (l'un d'entre eux faisant spécifiquement allusion à l'accès aux services de santé). Bien qu'aucun exemple précis n'ait été donné sur la manière dont cela pourrait (ou non) fonctionner

dans la pratique, les données de l'enquête 4Mi semblent soutenir l'idée que les réfugiés et les migrants peuvent obtenir des soins de santé : 79 % (23/29) des répondants déclarent qu'ils pourraient effectivement accéder aux services de santé s'ils présentaient des symptômes de la COVID-19. Les autres répondants (6) ont déclaré qu'ils ne savaient pas s'ils pouvaient ou non le faire. Il est à noter que tous les répondants avaient plus de 18 ans ; selon un informateur clé, les personnes de moins de 18 ans doivent être accompagnées pour accéder aux services de santé, ce qui pourrait constituer un obstacle à l'accès des jeunes migrants.

Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient reçu un soutien supplémentaire pendant la pandémie, tous les répondants de Bamako ont déclaré que non. Toutefois, lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient eu besoin d'une aide supplémentaire dans le contexte de la pandémie, seuls 55 % (16/29) des répondants de Bamako ont répondu par l'affirmative. Cela contraste assez fortement avec les répondants du reste du Mali, dont 98 % (175/178) ont déclaré avoir besoin d'une aide supplémentaire, et peut suggérer que les structures de soutien aux réfugiés et aux migrants avant la COVID-19 étaient plus fortes à Bamako qu'ailleurs dans le pays.

Discrimination / xénophobie pendant la pandémie

Aucun informateur clé n'a mentionné avoir constaté une augmentation de la violence à l'encontre des étrangers à la suite de la pandémie, et plusieurs ont déclaré spécifiquement qu'ils ne pensaient pas que cela ait été un problème.

Cependant, en termes de discrimination et de xénophobie plus largement, les perspectives des informateurs clés étaient plus mitigées. Alors que plusieurs personnes, travaillant avec des OSC/ONG liées à la migration, ont déclaré qu'elles ne pensaient pas que cela constituait un problème particulier, deux informateurs clés qui travaillent dans et autour des gares routières (transporteurs), ainsi que deux informateurs clés qui sont associés aux centres d'accueil pour migrants avaient une perspective différente. Selon un transporteur, « il y avait beaucoup de discrimination à l'encontre des migrants » à la gare routière où il travaillait, et l'autre a déclaré que « les communautés les considéraient (les migrants) comme des sources de contagion pour la COVID-19 ».

Les deux derniers répondants ont montré une certaine divergence concernant l'évolution des perspectives communautaires. L'un d'eux a déclaré qu'après la période intense du COVID-19, la communauté se pose beaucoup de questions sur le lieu d'origine de tous les migrants, en vue de ne pas être victime de la contamination COVID-19. Selon l'autre, « au début il y avait une discrimination contre les migrants, ils avaient même peur

28 Chahed, N. (2020, 9 mai). [Mali/covid-19: Levée du couvre-feu sur toute l'étendue du territoire.](#)

29 OIM (2020, mars). [Afrique de l'Ouest et du Centre - COVID-19 - Suivi du contexte de la mobilité régionale.](#)

de quitter le centre d'accueil pour ne pas être discriminés par la population qui disait que ce sont eux qui apportent la maladie COVID-19 au Mali. Mais avec le temps, ce n'est plus le cas car les Maliens ne croient même plus à l'existence de la pandémie - certains pensent que c'est un projet du gouvernement pour se faire de l'argent ».

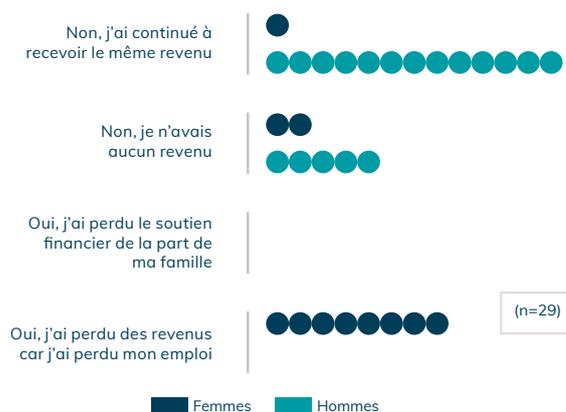
En revanche, aucune des personnes interrogées à Bamako dans le cadre de l'enquête COVID-19 du 4Mi n'a déclaré avoir été confrontée à une recrudescence du racisme et de la xénophobie dans le contexte de la pandémie. Cela peut indiquer que les cas de discrimination à l'encontre des réfugiés et des migrants étaient quelque peu limités dans le temps et dans l'espace. Ils ont semblé être plus importants dans les premiers jours de la pandémie, lorsque la peur et l'incertitude étaient généralement fortes, et dans les lieux - tels que les gares routières ou les centres d'accueil pour migrants à proximité de ces gares - où les populations de réfugiés et de migrants étaient particulièrement en transit.

Impacts de la COVID-19 sur le travail et la vie quotidienne

Les informateurs clés n'ont généralement pas parlé de pertes d'emplois importantes pour les réfugiés et les migrants provoquées par la pandémie, bien que les deux transporteurs interrogés aient attribué ces pertes d'emplois à la « suspicion » et à la « méfiance » de la population générale vis-à-vis des migrants. Les informateurs clés ont toutefois signalé certains domaines professionnels qui, selon eux, ont été particulièrement touchés, citant le transport et le travail de nuit comme étant affectés par le couvre-feu. Ils ont également souligné les difficultés liées au travail domestique et aux emplois dans les hôtels, les restaurants et les bars, qui sont considérés comme ayant affecté les femmes migrantes en particulier. Ces pertes semblent avoir été ponctuelles, comme l'a fait remarquer un informateur clé de l'ARACEM interrogé en août, qui a observé que les personnes avaient retrouvé leurs emplois dès la réouverture des établissements de restauration et de loisirs.

L'impact disproportionné de la COVID-19 sur les moyens de subsistance des femmes réfugiées et migrantes, avancé par les informateurs clés, est corroboré par les données du 4Mi. 28 % (8/29) des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête COVID-19 du 4Mi à Bamako ont déclaré avoir perdu des revenus en raison des restrictions imposées par COVID-19, ce qui a entraîné une perte de travail (48 % ont continué à recevoir le même revenu - 14/29 ; 24 % n'avaient aucun revenu avant la pandémie - 7/29). Les personnes interrogées qui ont déclaré avoir perdu des revenus étaient toutes des femmes, soit 73 % de l'ensemble des femmes réfugiées et migrantes interrogées à Bamako en juillet.

Graphique 7 : Pertes de revenus pendant la pandémie



Le stress et les déplacements restreints - parfois liés - ont été à la fois observés et mentionnés par les réfugiés et les migrants. Les informateurs clés ont parlé du stress inhérent au fait d'être empêché de retourner dans son pays d'origine et d'être enfermé avec une capacité de déplacement limitée. Interrogés sur les impacts sur leur vie quotidienne, 48 % (14/29) des répondants de Bamako à l'enquête COVID-19 du 4Mi ont déclaré être « plus inquiets et stressés », et un « manque de liberté de mouvement » a été cité par 34 % (10/29) des répondants (tous des hommes). Un informateur clé travaillant dans un centre d'accueil pour migrants géré par une ONG a souligné que l'un des défis posés par la restriction des mouvements est que les jeunes bloqués aux frontières ou dans les gares routières sont confrontés à des risques de maltraitance émotionnelle et physique, et risquent également plus de consommer du tabac et de l'alcool. Un autre informateur clé, qui travaille également dans un centre d'hébergement pour migrants géré par une ONG, a estimé que la limitation des déplacements avait à la fois un coût et un avantage, en évoquant le point de vue suivant :

« D'une part, l'impact a été très négatif et positif en même temps. Négatif, en ce qui concerne la limitation des voyages et également sur le plan financier, car ils ne pourront plus apporter leur contribution à leur famille respective. Positif, pour les enfants des rues et les filles qui se rendaient dans les zones d'orpillage - ils ne peuvent plus se déplacer dans ces mauvais endroits - au moins, cela permet de freiner la prostitution et le trafic de filles mineures. »

Impacts de COVID-19 sur les voyages migratoires

Les informateurs clés, et les réfugiés et les migrants, ayant répondu à l'enquête COVID-19 du 4Mi, ont tous deux souligné que les questions frontalières constituent un défi particulier. Outre les difficultés évidentes que posent la fermeture des frontières pour les voyages aller ou retour, les informateurs clés ont également évoqué que le fait qu'être « bloqués » peut amener les gens à manquer d'argent. Parmi les répondants de l'enquête COVID-19 du 4Mi à Bamako, 66 % (19/29) ont cité une difficulté accrue à traverser les frontières lorsqu'on leur a demandé quel impact la crise avait eu sur leur voyage migratoire, bien que 24 % (7/29) des répondants n'aient signalé aucun impact.

Un informateur clé travaillant pour un centre d'accueil pour migrants a déclaré que :

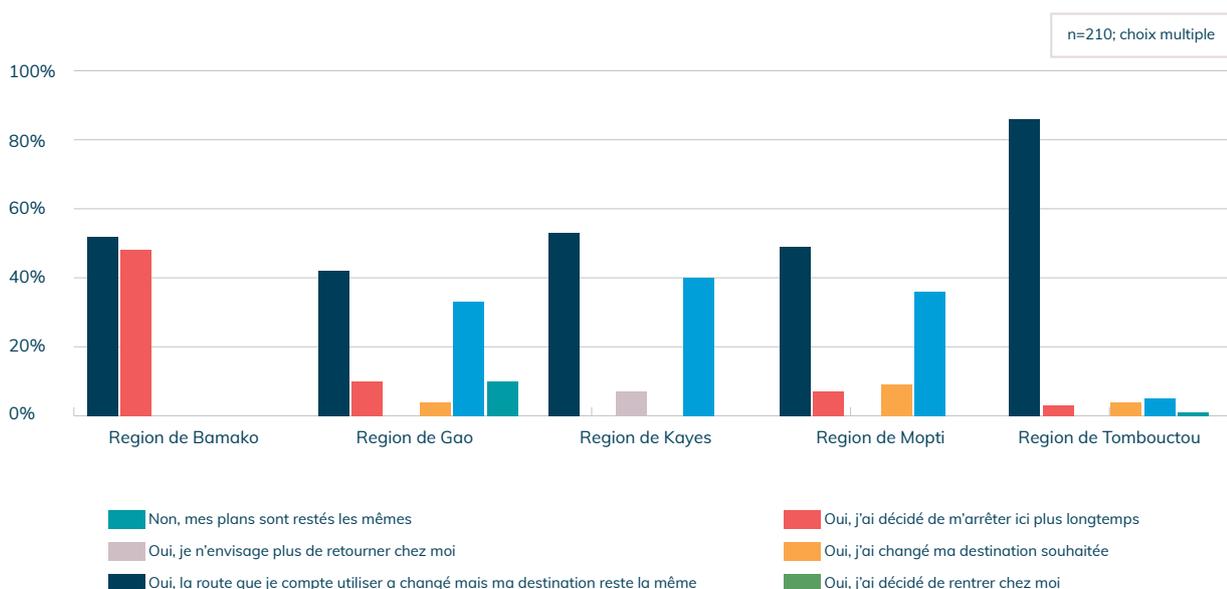
« face à cette pandémie, de nombreux migrants sont fatigués au point que certains d'entre eux se rendent aux frontières pour voir s'il existe des itinéraires de passeurs pour rentrer dans leur propre pays sans passer par les routes principale. »

Il a estimé que cela était particulièrement le cas pour les jeunes hommes migrants de Guinée, du Libéria, du Nigeria, et de la Sierra Leone. Cependant, selon les données de l'enquête COVID-19 du 4Mi, 97 % (28/29) des personnes interrogées à Bamako ont déclaré ne

pas savoir « comment le besoin d'utiliser des passeurs a changé » depuis le début de la crise COVID-19. Aucun des répondants de Bamako n'a indiqué avoir perçu un besoin accru de recourir à des passeurs pendant la pandémie, alors que près d'un tiers à deux tiers des répondants ont déclaré qu'il en était ainsi ailleurs au Mali (Mopti - 69 %, 31/45 ; Tombouctou - 64 %, 47/73 ; Kayes - 47 %, 7/15 ; Gao - 31 %, 14/45). Il se peut qu'il y ait ici une distinction à faire entre les migrants observés par l'informateur clé, qui souhaitent apparemment retourner immédiatement dans leur pays d'origine, et l'échantillon de réfugiés et de migrants interrogés pour l'enquête 4Mi, dont aucun n'a déclaré vouloir rentrer chez lui et qui semblaient généralement ressentir moins d'urgence à se déplacer (voir ci-dessous).

Il existe également un contraste frappant entre les personnes interrogées à Bamako et ailleurs dans les pays dans la réponse à la question : « Avez-vous changé vos plans à la suite de l'épidémie de coronavirus ? ». Les réponses à Bamako étaient presque également réparties entre « Non, mes intentions restent les mêmes » (52 %, 15/29) et « Oui, j'ai décidé de m'arrêter ici plus longtemps » (48 %, 14/29). Alors qu'une pluralité de répondants dans tous les autres lieux d'enquête au Mali ont indiqué que leurs intentions restaient les mêmes, ce n'est qu'à Bamako qu'un pourcentage important de répondants a déclaré avoir décidé de rester plus longtemps là où ils se trouvent. Il semble très possible que les opportunités que Bamako offre jouent un rôle à cet égard.

Graphique 8 : Comment les plans de migration ont-ils changé ?



8. Conclusion et recommandations

Conclusion

Bamako est une ville aux dynamiques migratoires complexes. C'est un carrefour important pour les personnes - Maliens, Africains de l'Ouest et autres - qui migrent à travers la région, ainsi que vers le nord, vers le Maghreb et l'Europe. C'est un pôle d'attraction important pour les migrations internes, et elle attire également des migrants d'autres régions, principalement d'Afrique de l'Ouest, qui viennent y travailler et s'installer. C'est une ville où les Maliens et les autres personnes, qui ont été expulsées de force ou qui sont revenues d'une migration vers d'autres pays, peuvent être intégrés et prendre un nouveau départ. C'est aussi une ville qui bénéficie de contributions importantes de la diaspora malienne.

Si Bamako a été mise en avant comme une ville de transit, il semble néanmoins que les réfugiés et les migrants en transit trouvent à Bamako un endroit où ils peuvent rester plus longtemps - souvent pour gagner de l'argent pour leurs voyages - et en particulier dans le contexte de la pandémie COVID-19. Il ne semble pas que l'État ait joué un rôle majeur dans la création d'un environnement favorable aux réfugiés et aux migrants à Bamako par sa politique ; ce sont plutôt des facteurs tels que le marché du travail (par exemple une industrie de la construction en plein essor), une certaine abondance d'organisations pouvant fournir assistance et soutien, et une culture d'accueil et d'hospitalité, qui semblent être les principaux éléments d'opportunité. À l'inverse, le gouvernement du Mali met plutôt l'accent sur la création d'opportunités et de garanties pour la migration de ses propres citoyens, sur le soutien lors de leur retour au Mali, et sur les mécanismes permettant de tirer parti de l'impact des contributions de la diaspora sur le développement. Cela n'est peut-être pas surprenant étant donné l'ampleur des flux de transferts de fonds vers le Mali et la visibilité de ces fonds dans les projets de développement communautaire.

Les risques pour les réfugiés et les migrants existent réellement à Bamako, et selon les données du 4Mi, les forces de sécurité (y compris la police) jouent un rôle important dans des incidents tels que l'extorsion et les agressions physiques. Néanmoins, les risques non liés à la violence apparaissent comme les plus importants dans cette étude de cas. En effet, la majorité des personnes interrogées (57%) ayant signalé des incidents de protection à Bamako ont indiqué qu'elles avaient payé un pot-de-vin ou un cadeau à des représentants du gouvernement. En outre, les résultats de l'enquête qualitative montrent l'accent mis sur les risques socio-économiques.

Si l'on peut dire que la pandémie COVID-19 a fait courir un risque majeur aux réfugiés et aux migrants, les indications de discrimination à leur encontre demeurent limitées et les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête 4Mi ont largement déclaré pouvoir accéder aux soins de santé en cas de besoin. Toutefois, la pandémie et les mesures prises pour la contrer ont entraîné un stress accru et une perte de revenus chez les femmes interrogées dans le cadre du projet 4Mi.

Recommandations

À partir de ces résultats, cette étude propose les recommandations suivantes en matière de programmation et de politique :

1. Mettre en œuvre les objectifs et les actions du Pacte Mondial pour la migration (PMM), adopté par le Mali, en consultation avec la société civile et les organisations de migrants. Le PMM propose également un plan d'action pour des réponses ciblées à la COVID-19 pour les personnes en déplacement. Par exemple, l'accès aux soins de santé devrait être disponible pour tous – indépendamment du statut migratoire ; le maintien d'un "pare-feu" entre les services d'immigration et l'accès aux services ; la libération des migrants des centres de détention ; la prolongation des permis de travail et de séjour ; la régularisation du statut ; l'élimination de la discrimination et la promotion de discours publics fondés sur des données réelles.³⁰
2. Étendre la diffusion du discours de la CEDEAO sur les protocoles de mouvement déjà articulés dans le PONAM en ciblant les acteurs gouvernementaux et les agents de sécurité qui s'occupent ou sont en contact avec des migrants et des réfugiés avec une sensibilisation sur la manière dont le protocole devrait régir leur interaction.
3. Soutenir la société civile locale et les ONG - en particulier ceux qui supervisent les centres d'hébergement pour migrants – à la sensibilisation des réfugiés et des migrants en transit à Bamako sur leurs droits de libre circulation dans la CEDEAO. En veillant en particulier à ce que les informations soient disponibles dans les langues appropriées.
4. S'appuyant sur le précédent consultatif du PONAM de Bamako en matière de migration, de développement, réunir la société civile de Bamako qui est active sur les questions migratoires avec les fonctionnaires locaux pour des discussions ciblées sur la manière d'améliorer

30 Pour des résultats et des recommandations détaillés sur la pertinence et l'utilité du PMM pour la réponse à la COVID-19, voir MMC (2020), [COVID-19 and the Global Compact for Migration. Is a Compact born in a crisis born again in the whirlwinds of three global crises](#); et United Nations Network on Migration (2020), [The Global Compact for Migration \(GCM\): Well Governed Migration as an Essential Element of Effective COVID-19 Response](#).

la protection des réfugiés et des migrants qui résident et transitent dans Bamako.

5. Poursuivre l'élaboration de politiques, de programmes et de plans d'actions visant à exploiter et à canaliser les transferts de fonds pour le développement de Bamako.

6. En liaison avec d'autres programmes de soutien (réinsertion socio-économique, etc.), développer les services psychosociaux, les services d'aide aux expulsés et aux migrants de retour, y compris ceux qui reconnaissent le rôle important de la communauté au sens large en aidant ces groupes à se réintégrer.

Annexes : Entretiens menés

Tableau 1 : Entretiens avec des informateurs clés - Bamako

#	Date	Organisation
1	23/06/2020	ONG de développement avec des programmes de migration
2	29/06/2020	ONG ayant un programme de migration
3	13/07/2020	Fonctionnaire du gouvernement
4	17/07/2020	ONG de développement avec des programmes de migration
5	19/07/2020	ONG de migration et de développement
6	19/08/2020	Transporteur - Medina-Coura
7	20/08/2020	Transporteur - Auto-gare
8	25/08/2020	ARACEM - Association des Refoulés de l'Afrique Centrale au Mali
9	27/08/2020	CIGEM - Centre d'Information et de Gestion des Migrations
10	Durant septembre 2020	Echanges par e-mails avec l'AME - Association Malienne des Expulsés

Tableau 2 : Entretiens avec les réfugiés et les migrants - Bamako

#	Date	Organisation	Gender	Location
1	07/07/2020	Liberia	Femme	Sotuba ACI
2	07/07/2020	Guinée	Homme	Sotuba ACI
3	26/08/2020	Bénin	Homme	Niamakoro
4	26/08/2020	Cameroun	Femme	Niamakoro
5	10/09/2020	Guinée	Homme	Sebenikoro
6	10/09/2020	Guinée	Homme	Sebenikoro



Le MMC (Mixed Migration Centre – Centre sur la Migration Mixte) est un réseau mondial composé de sept centres régionaux et d'une unité centrale à Genève qui s'occupe de la collecte de données, de la recherche, de l'analyse et de l'élaboration de politiques sur la migration mixte. Le MMC est une source majeure de collecte et diffusion de données, de recherches, d'analyses et d'expertises indépendantes et de haute qualité sur les migrations mixtes. Le MMC vise à : mieux comprendre les migrations mixtes ; avoir un impact positif sur les politiques migratoires mondiales et régionales ; fournir des réponses de protection fondées sur des données pour les personnes en déplacement ; et stimuler une réflexion novatrice dans les débats publics et politiques sur les migrations mixtes. Le MMC met l'accent sur les droits de l'Homme et la protection de toutes les personnes en déplacement.

Le MMC fait partie du Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC) et est régi par celui-ci. Les équipes mondiales et régionales du MMC sont basées à Amman, Copenhague, Dakar, Genève, Nairobi, Tunis, Bogota et Bangkok.

Pour plus d'informations, visitez le site : Mixedmigration.org

RECHERCHÉ PAR :



COMMANDÉ PAR :



EN COLLABORATION AVEC :



SOUTENU PAR :

